


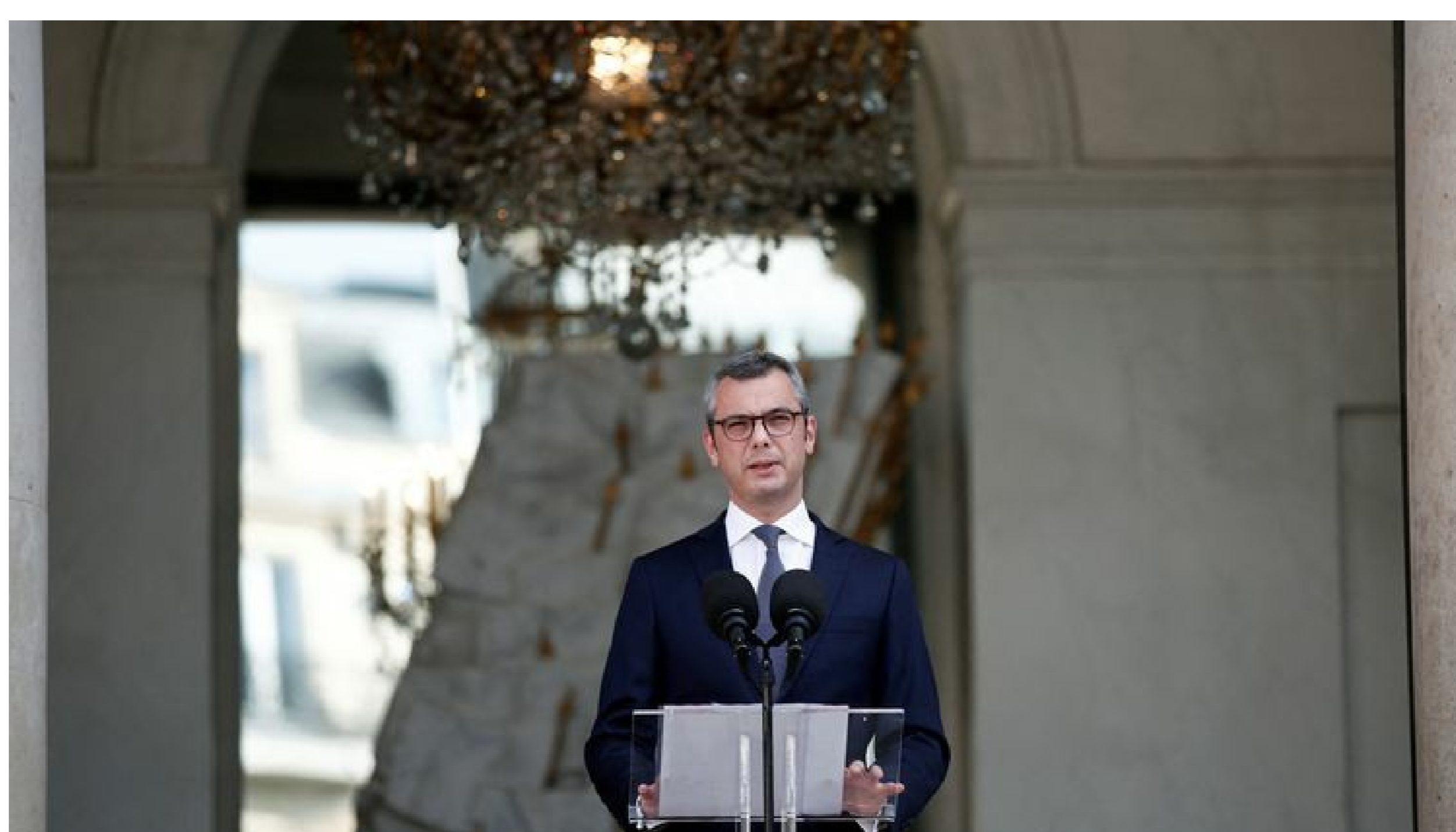
Le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, mis en examen pour "prise illégale d'intérêts"

Le secrétaire général de l'Élysée est soupçonné de conflit d'intérêts en raison de ses liens avec l'armateur italo-suisse MSC. Alexis Kohler conserve son poste malgré cette mise en examen.

 Pierre de Cossette
Radio France

Publié le 03/10/2022 16:09 Mis à jour le 03/10/2022 19:32

 Temps de lecture : 2 min.



Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Elysée, le 6 juin 2020. (BENOIT TESSIER / POOL)

Le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, a été mis en examen le 23 septembre dernier pour "prise illégale d'intérêts", a appris lundi 3 octobre franceinfo d'une source proche du dossier, une information confirmée ensuite par le parquet national financier. Alexis Kohler a par ailleurs été placé sous le statut de témoin assisté pour "trafic d'influence".

"Cette mise en examen intervient dans le cadre d'une information judiciaire ouverte suite à une plainte avec constitution de partie civile déposée le 30 janvier 2020 par l'association Anticor devant le doyen des juges d'instruction du tribunal judiciaire de Paris", écrit le PNF dans un communiqué. "Aucune mesure de contrôle judiciaire n'a été prise à son encontre", précise toutefois le parquet national financier à franceinfo. Alexis Kohler reste à son poste à l'Elysée malgré cette mise en examen, indique l'entourage du président de la République.

Le déroulé de l'affaire

Une [information judiciaire avait été ouverte le 23 juin 2020](#) pour "prise illégale d'intérêts", "trafic d'influence" et défaut de déclaration à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), après une plainte de l'association Anticor, en lien avec l'armateur italien MSC.

L'association Anticor avait déposé le 8 août 2018 une plainte pour "prise illégale d'intérêt" contre Alexis Kohler. Le secrétaire général de l'Elysée a approuvé en 2010 et 2011 des [contrats concernant l'armateur italo-suisse MSC](#), fondé et dirigé par des cousins de sa mère. Alexis Kohler était alors membre du conseil de surveillance et n'avait pas signalé ces liens familiaux avec MSC.

L'affaire était née après la publication en 2018 de [plusieurs articles de Mediapart](#). Le parquet national financier avait ouvert une enquête préliminaire, qu'il avait classée sans suite en août 2019, indiquant que l'analyse des éléments recueillis "ne permettait pas de caractériser les infractions initialement suspectées".

L'association anticorruption Anticor avait obtenu [la relance des investigations en juin 2020](#) grâce à une plainte avec constitution de partie civile, qui permet la plupart du temps la désignation d'un juge d'instruction.

Alexis Kohler "conteste avec force avoir commis tout délit"

"Sans que soient pris en considération à ce stade les nombreux éléments objectifs à décharge, Alexis Kohler a été placé sous le statut de mis en examen pour prise illégale d'intérêt pour des faits pouvant remonter à plus de dix ans", regrette dans un communiqué son avocat, Me Eric Dezeuze. Il assure que "la suite de la procédure, à laquelle il a désormais accès" allait "lui permettre de démontrer son innocence".

Voir les commentaires

Partager :

[actualités](#) • [analyses](#) • [vidéos](#)

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

[tout l'univers Affaire Alexis Kohler](#)

Sur le même thème

Alexis Kohler mis en examen pour "prise illégale d'intérêts" : "C'est une affaire Kohler mais c'est aussi une affaire Macron", estime l'avocat d'Anticor

Affaires Fillon, Kohler, Sarkozy... On vous explique comment fonctionne le Parquet national financier, au cœur de la controverse

REPLAY - Réforme des retraites : vous imaginez-vous travailler jusqu'à 65 ans ? Le débat du Talk franceinfo

REPLAY - Affaire Guatennens : L'intime est-il politique ? Le débat du Talk franceinfo

Renvoi d'Eric Dupond-Moretti devant la CJR : que va-t-il se passer maintenant pour le ministre de la Justice ?

Les sujets associés

[Affaire Alexis Kohler](#)

[Justice](#)

[Politique](#)

[Société](#)

[Affaires](#)

Vu d'Europe

Franceinfo sélectionne chaque jour des contenus issus de médias audiovisuels publics européens, membres de l'Eurovision. Ces contenus sont publiés en anglais ou en français.

Contenus sponsorisés

COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

Voir les commentaires

[Politique](#) • [Affaires](#) • [Affaire Alexis Kohler](#)

: toute l'actu dès 7h30

adresse email

s'abonner

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.

Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#) [Contactez-nous](#)



 le live

 direct tv

 direct radio

Soyez alerté(e) en temps réel avec l'application franceinfo :

 App store

 Play store

Télécharger l'application

[Politique de confidentialité](#)

[CGU et mentions légales](#)

[Gérer mes traceurs](#)

[Nous contacter](#)

[Qui sommes-nous?](#)

[Charte déontologique](#)

[Devenir annonceur](#)

[Recrutement](#)